

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe
Déposé au Greffe du
TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERVIERS

Rése
au
Monit
belg



12133864

19 JUL. 2012

Le Greffier
Marianne DEREZE
Greffier en Chef
Greffe

N° d'entreprise : 0892.328.437

Dénomination : **LA BUANDERIE DU PAYS DE FRANCHIMONT**
(en entier)

Forme juridique : Société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale

Siège : 4910 Theux, rue Hovémont, 177

Objet de l'acte : Modification du nombre d'administrateurs – Nomination d'un administrateur supplémentaire – Renouvellement d'un mandat d'administrateur.

D'un acte reçu le 25 juin 2012 par le notaire **Thibault DENOTTE** à Verviers, rue de Surlemont, 12, enregistré au deuxième bureau de l'enregistrement à Verviers, le 4 juillet 2012 volume 17 folio 70 case 05. au droit de 25,00 EUR il résulte que l'assemblée générale de la société coopérative à responsabilité limitée à *finalité sociale* "**LA BUANDERIE DU PAYS DE FRANCHIMONT**" ayant son siège social à 4910 THEUX, Rue Hovémont, 177, constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Jean-Marie CARLIER à Stembert, le vingt-quatre septembre deux mil sept, publié par extrait aux annexes du Moniteur belge du quatre octobre deux mil sept sous numéro 07144513, a notamment décidé ce qui suit :

I. - de nommer un second administrateur, à savoir Madame **NERENHAUSEN Jocelyne** Alberte, Anne-Marie, née à Verviers le six novembre mil neuf cent soixante-cinq, domiciliée à 4031 Angleur, rue de Renory, 1,

Ce mandat a été conféré pour une durée illimitée et sera exercé à gratuit conformément à l'article vingt et un des statuts.

II. - de renouveler le mandat d'administrateur conféré à Monsieur **ERNOTTE Jean-Philippe**, Louis, Michel, né à Verviers, le vingt-deux novembre mil neuf cent cinquante-neuf demeurant à 4910 Theux (Polleur), clos de la Source, 5

Ce renouvellement a été conféré pour une durée illimitée et sera exercé à gratuit conformément à l'article vingt et un des statuts.

Pour extrait analytique.

Verviers, le 16 juillet 2012

Maître Thibault DENOTTE, notaire à Verviers.

Déposé, en même temps : une expédition de l'acte + procuration.

" La Buanderie du Pays de Franchimont "

1

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/07/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers.

Au verso : Nom et signature